EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 23

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 52 600 € est inscrit au budget 2017.

En conséquence il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 11 850 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

PINCEAUX EN LIBERTÉ
L'objet de l'association est de maintenir les contacts humains, faciliter la créativité, l'entraide, l'information et organiser des loisirs à partir d'activités de peinture et de tableaux en relief. Son activité principale est la création et la réalisation de peintures sur porcelaine qui font l'objet d'une vente annuelle permettant à l'association d'avoir des ressources de fonctionnement.

Budget annuel global de l'association : 12 570 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 900 €
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
L'objet de l'association est de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme.
L'association compte 97 adhérents et 23 bénévoles. Depuis 2016, celle-ci a ouvert une nouvelle unité pour l'accueil de jeunes en situation de handicap qui souhaitent vivre l'aventure du scoutisme.

Budget annuel global de l'association : 28 638 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 900 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES COTES DE CLERMONT CHANTURGUE
L'objet de l'association est de défendre et protéger les sites des côtes de Clermont-Chanturgue et de promouvoir les patrimoines archéologiques et naturels qui s'y trouvent. Pour la mise en valeur du site, l'association travaille à la création et l'entretien d'un complexe de chemins communaux ainsi qu'à la réhabilitation de cabanes en pierres sèches, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Budget annuel global de l'association : 2 719 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 900 €
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

DANSONS L'AUVERGNE
L'objet de l'association est la promotion et la transmission des folklores et des traditions d'Auvergne avec une ouverture sur la danse et la musique traditionnelle de bal. L'association a participé à 6 grandes manifestations en 2016.

Budget annuel global de l'association : 2 868 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS
L'association a pour objet de rechercher et de mettre en valeur les caractères spécifiques, les usages, les traditions, la culture du folklore et du terroir Limousin ainsi que celle des provinces du Massif central.

Budget annuel global de l'association : 1 420 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500€
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

BRESIL VOLCANIQUE
L'association a pour but l'organisation d'activités autour des musiques et cultures brésiliennes et notamment de dispenser des cours et des stages de musique Brésilienne pour adultes et enfants, de développer des animations et des manifestations publiques, d'organiser des rencontres culturelles intergénérationnelles et des échanges Franco-Brésiliens autour de la culture Brésilienne, d'intégrer ses activités à des projets socioculturels, dont ceux mettant en avant l'éducation populaire.

Budget annuel global de l'association : 58 447 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

LA BOURREIO DEU BRAYEU
L'association a pour objet d'assurer la conservation, la propagation des chants, danses et coutumes d'Auvergne, dans un but éducatif, culturel et artistique.

Budget annuel global de l'association : 3 121 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

LES ENFANTS DE L'AUVERGNE - GROUPE D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES
L'association a pour objet de promouvoir la musique, les danses et les costumes traditionnels auvergnats. Composé de 56 membres dont 8 musiciens, l'ensemble traditionnel a effectué 31 animations sur l'année 2016 afin de perpétuer les chants, les danses et les arts traditionnels de l'Auvergne

Budget annuel global de l'association : 23 600 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

LES DIABLOTINS DE LA MARE
L'objet de l'association est de :
- organiser des fêtes ou des spectacles au sein de l'école
- favoriser et éventuellement financer des sorties éducatives, de divertissement et/ou sportives pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire Georges Sand

- participer au financement de projets scolaires à la demande des enseignants et après accord du bureau
- acquérir du matériel scolaire ou périscolaire
- favoriser la lecture et le goût de la lecture auprès des enfants de l'école.

Budget annuel global de l'association : 6 374 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

ASSOCIATION KHMERE DE CLERMONT-FD (AKCF)
L'objet de l'association est de :
- créer des liens amicaux entre les Khmers résidants dans la région de Clermont-Ferrand
- s'entraider et résoudre les problèmes
- préserver la culture et la civilisation khmères
- collaborer avec tous les organismes contribuant au maintien et au développement du patrimoine culturel khmer et à la survie de la culture et de la civilisation khmères.

Budget annuel global de l'association : 2 370 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DIT AMICALE LAIQUE DE MERCOEUR
L'objet de l'association est de mettre à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives. Elle intervient sur le temps périscolaire par la mise en place de huit ateliers et réalise tout au long de l'année un certain nombre de manifestations ouvertes à tous (cinéma, loto, kermesse, …)

Budget annuel global de l'association : 7 900 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 1 300 €
Subvention sollicitée : 1 300 €
Subvention proposée : 1 300 €

JEUNESSE ET HORIZONS
L'objet de l'association est de proposer une offre de loisirs à une population qui ne pourrait en bénéficier dans le cadre familial.
Elle propose aux enfants, habitant le quartier de la Gauthière, des activités culturelles, de loisirs, sportives et éducatives les mercredis, vacances scolaires et au mois de juillet.

Budget annuel de l'association : 66 000 €
Subvention accordée en 2016 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

RAND'ORADOU
L'association a pour but l'organisation de randonnées pédestres modérées avec pour objectif l'observation de la nature et la découverte de l'environnement.
Elle organise par ailleurs pour ses adhérents de courts séjours de découvertes des régions voisines.

Budget annuel de l'association : 1 400 €
Subvention accordée en 2016 : 250 €
Subvention sollicitée : 250 €
Subvention proposée : 250 €

AMICALE LAIQUE JULES FERRY BANSAC TRUDAINE FOYER LAIC DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE
Cette association d'éducation populaire se donne comme objectif de mettre à disposition de ses adhérents des activités éducatives et créatives contribuant à la formation aussi bien physique, civique, économique que sociale de tous.
Elle propose à quelque 400 enfants des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année : art plastique, théâtre, hip hop, gym, capoeira, conte, anglais, lutte…

Budget annuel de l'association : 44 000 €
Subvention accordée en 2016 : 1 500 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES
L'objet de l'association est de former, autour et dans le cadre de l'école Jules Vallès, des enfants à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, ainsi qu'au fonctionnement démocratique dans le cadre d'activités socioculturelles. Elle contribue à l'éducation globale des enfants.

Budget annuel global de l'association : 6 900 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 mars 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY